

PIÈCES A FOURNIR « élèves entrants »

Attention : nombre de places limitées à l'internat. Merci de remplir le dossier de candidature ci-joint

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Pièces jointes	COMMUNES A TOUS LES ÉLÈVES	Pièces reçues	Pièces à fournir
<input type="checkbox"/>	Dossier d'inscription		
<input type="checkbox"/>	Exeat ou certificat de fin de scolarité à réclamer à l'établissement d'origine		
<input type="checkbox"/>	2 photographies récentes, noter nom et classe au dos de chaque photo		
<input type="checkbox"/>	Candidature internat		
<input type="checkbox"/>	Copie du livret de famille avec filiation complète et jugement de divorce si concerné		
<input type="checkbox"/>	Copie de la carte d'identité recto verso		
<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance responsabilité civile pour la prochaine année scolaire		
<input type="checkbox"/>	Fiche santé à compléter		
<input type="checkbox"/>	Fiche d'urgence à compléter		
<input type="checkbox"/>	Copie des pages du carnet de santé (vaccination)		
<input type="checkbox"/>	1 RIB		
<input type="checkbox"/>	Chèques de 60, 10 et 5 € avec nom et prénom de l'élève au dos du chèque		
<input type="checkbox"/>	Demander sa carte jeune sur www.cartejeune.laregion.fr rubrique "demander sa Carte Jeune Région" (obligatoire pour le prêt des manuels scolaires, l'ordi gratuit et le passage au self)		
	BOURSES		
<input type="checkbox"/>	- Tous les nouveaux entrants doivent déposer une demande de bourse même si vous avez déjà déposé une demande de bourse auprès de l'éducation nationale		
	RÈGLEMENT FINANCIER		
<input type="checkbox"/>	Le prélèvement automatique est fortement préconisé pour faciliter le paiement de vos factures (prélèvement mensuel ou trimestriel au choix).		
	BUS SCOLAIRES		
<input type="checkbox"/>	Les inscriptions se font directement sur internet (cf. doc. Transport) : <ul style="list-style-type: none"> - www.laregion.fr/Mes-transports-scolaires: pour les élèves des communes dépendant du Conseil Régional - www.sankeo.com : pour les élèves des communes dépendant de l'Agglo 		
La liste des fournitures sera communiquée à la rentrée.			
Un courrier d'information sur le déroulement de la rentrée sera envoyé fin août.			

Rappel : l'inscription au LPA ne sera pas validée si le dossier est incomplet.

Attention : l'établissement ne fait pas les photocopies de vos documents.